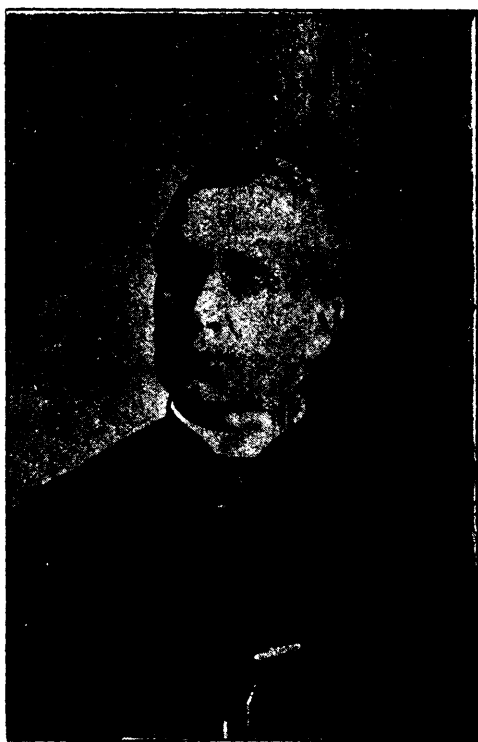


GALERIE CANADIENNE

FEU L'ABBÉ J.-H. DORION

Une plume mieux exercée que la mienne doit écrire une biographie complète du vénérable curé d'Yamachiche. En attendant, j'envoie quelques notes au MONDE ILLUSTRÉ sur cette noble figure de notre clergé canadien qui vient de disparaître.

M. l'abbé Joseph-Hercule Dorion naquit à Sainte-Anne de la Pérade, le 13 avril 1820. Il était fils de Pierre-Antoine Dorion et de Geneviève Bureau, et fit ses études classiques et théologiques au collège de Nicolet. Ordonné prêtre le 12 septembre 1844, il exerça d'abord le ministère à Kingsey, comme vicaire, pendant deux années, puis à Drummondville, comme missionnaire, jusqu'en 1853. C'est à cette époque, qu'à peine âgé de trente-deux ans, il fut nommé à l'importante cure d'Yamachiche où il est mort, le 8 décembre, âgé de 69 ans et 8 mois.



M. L'ABBÉ JOSEPH-HERCULE DORION, décédé

Pendant la longue période de trente-six ans, M. l'abbé Dorion fut ici un prêtre modèle et d'une régularité exemplaire dans l'exercice du saint ministère. Savant, aussi modeste qu'érudit, il eut pu laisser des écrits dans les lettres et les sciences. Mais là n'étaient pas ses goûts ni ses aspirations. Appelé par ses supérieurs à diriger les fidèles d'Yamachiche, il s'est principalement occupé à doter sa paroisse de monuments remarquables, que le temps détruira bien difficilement. Je n'en citerai qu'un, d'une manière spéciale. Tous les connaisseurs qui visitent Yamachiche, ne manquent pas d'aller voir notre belle église, construite par les MM. Georges et Joseph Héroux. C'est d'après les plans et devis de M. le curé Dorion lui-même que ce beau temple a été érigé. Et, pour prouver les connaissances de notre vénérable curé défunt, en architecture, quel plus beau certificat puis-je citer que celui donné par feu M. le juge Loranger, dans une mémorable circonstance, en 1876 ? Voici :

■ Les tribus d'Israël, revenus à Jérusalem, après une longue absence, y trouvèrent le temple détruit, et ils eurent à le rebâtir. Nous aussi, en arrivant ce matin, nous avons trouvé sous des ruines le sanctuaire de la vieille église. Mais à sa place nous en avons trouvé une autre surpassant en splendeur et en beautés architecturales non seulement le vieux temple, mais encore, je ne crains pas de le dire, presque toutes sinon toutes les églises du pays. Cette église, la première de ce genre en Canada, restera en même temps que l'orgueil de votre paroisse et l'honneur de son architecte un monument national.

L'hospice des Sœurs de la Providence d'Yamachiche a aussi été bâti d'après ses plans, et il est le principal fondateur de cette belle institution, à la prospérité de laquelle il a toujours pris un soin tout particulier. Les deux autres institutions religieuses de notre paroisse, le couvent des RR. Sœurs de la Congrégation N. D., et le collège des RR. frères des Ecoles Chrétiennes, connaissent le zèle qu'à toujours déployé notre vénérable curé pour leur avenir. Mais ce n'est pas seulement comme architecte que l'abbé Dorion a voulu laisser des souvenirs à ses paroissiens. Dans ses heures de loisir, âgé de soixante ans, il s'est appliqué à la peinture, et a fait des portraits de famille parfaitement réussis. Le tableau du "Sacré-Cœur de Jésus", peint par lui, sera aussi un monument d'une valeur réelle qui dira son zèle ardent pour l'ornementation de sa chère église.

À côté de ces monuments périssables, il en restera un autre qui ne périra pas et que les paroissiens d'Yamachiche garderont toujours religieusement : le souvenir du bon et digne prêtre qui fut leur curé si longtemps et qui leur a constamment donné l'exemple par sa conduite et ses vertus sacerdotales. En face de la tombe qui vient de se fermer, c'est le plus bel éloge que je puisse faire du vénérable curé Dorion.

Aux funérailles, qui ont été très imposantes, le cantique suivant, spécialement composé par le poète bien connu, M. Nérée Beauchemin, a été chanté par M. Victor Héroux, directeur du chant :

Le doux pasteur a fermé sa paupière
Et son esprit au ciel s'est envolé,
Nous précédant au pays de lumière,
Le bon ami de tous s'en est allé.

Aux sons plaintifs de la cloche sonore,
Mélons un chant d'espoir et de bonheur :
Le doux martyr qu'un mal cruel dévore,
Repose enfin dans le sein du Seigneur.

Oh ! dors en paix sous les nefs de ton temple,
Sous les parvis de ce brillant autel :
Ton souvenir nous servira d'exemple,
Le souvenir du juste est immortel.

Les restes mortels de ce prêtre si distingué dorment maintenant, de leur dernier sommeil, sous les voûtes de son église qu'il aimait tant.

F.-L. DESAULNIERS.

Yamachiche, décembre 1889.

M. LE CHEVALIER MUIR

Nous reproduisons aujourd'hui les photographies de deux vénérables vieillards, dont le souvenir demeurera ineffaçable dans le cœur de tous les enfants de Charlesbourg, campagne tout près de Québec, siège de la charité de ces vénérables personnalités.

Le généreux chevalier Muir est le fondateur de la communauté du Bon Pasteur, au village de Saint Pierre de Charlesbourg. Nous lisons, dans le récit de M. l'abbé Chs Trudel, sur la paroisse de Charlesbourg, que cet homme de bien, non content d'avoir consacré une partie de sa fortune à faire prospérer l'œuvre si éminemment catholique du Bon-Pasteur, qui le regarde à bon droit comme son principal fondateur, il voulut aussi fonder à Charlesbourg une institution destinée à faire beaucoup de bien dans la partie de la paroisse où elle est placée, à une lieue environ de l'église de Charlesbourg.

La ferme donnée aux religieuses par le chevalier Muir fut convertie en maison à deux étages, dont nous reproduisons la gravure, et une humble chapelle que la libéralité de son fondateur y joignit, qui a été solennellement bénite le 23 octobre 1876. Le 29 décembre de la même année, les religieuses de Charlesbourg recevaient une très précieuse relique, le corps de sainte Vincence, martyre, que le chevalier Muir s'était procuré par l'entremise de M. l'abbé A. A. Blais, alors à Rome, et dont il enrichit la pieuse chapelle de Notre-Dame des Laurentides.

Le 14 janvier, disent encore les annales de ce temps, le chevalier Muir a légué à la mission du Bon-Pasteur un montant de huit cent piastres, dont les intérêts devront être employés au soutien de la dite mission.

Il se plaisait, ce bon vieillard, à se faire apporter par les enfants du village de petits poissons

qu'il leur payait au centuple, l'enfant le plus ponctuel à lui offrir des fruits était aussi largement récompensé. Enfin, sa charité ingénieuse employait mille moyens qui servaient à faire connaître à ceux qui étaient témoins de sa générosité, la grandeur de son âme et la noblesse de ses sentiments. Ce citoyen modèle est mort le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, à Charlesbourg, et sa digne épouse est encore l'objet des tendres soins du Bon-Pasteur en attendant qu'elle aille rejoindre le compagnon de sa vie, qui, plus heureux qu'elle, a déjà commencé à goûter les joies pures, récompense de sa vie si bien employée.

UN PROTÉGÉ.

L'ORIGINE DES ETRENNES

Le premier jour de l'An n'a pas toujours été le premier janvier. Tant s'en faut ! Il se présentait le 1er mars sous les Mérovingiens ; Charlemagne le plaça au samedi saint ; Philippe de Valois, en 1348, le reporta au 25 mars ; en 1564, Charles IX le mit, pour la première fois, au 1er janvier.

C'est à partir de cette époque qu'on a contracté l'habitude de le célébrer par des étrennes, de sorte que le "roi de la Saint-Barthélemy" a, sans le faire exprès, inventé la "trêve des confiseurs."

En 1789, Louis XVI songea à accroître la splendeur du jour de l'An. Il accorda pour la première fois aux petits marchands le droit d'élever des baraques à Paris, le long des boulevards, à l'occasion des renouvellements de l'année. Mais le Capitole était pour le 1er janvier bien près de la Roche tarpéienne.

En 1793, il fut supprimé tout net et remplacé par le 1er vendémiaire ; quant aux étrennes, on les considéra comme inutiles et on les interdit par arrêté de la Couronne. Toutefois, la mode de donner et de recevoir était trop enracinée dans les mœurs nationales pour que cette législation spartiate pût durer plus longtemps que la Terreur. Les étrennes reparurent avec le Directoire et le 1er janvier avec l'empire. Mais Napoléon Ier, qui rétablit avec pompe les réceptions du jour de l'An, ne songea aucunement aux petits marchands. Ceux-ci restèrent bannis des boulevards jusqu'en 1815.

La Restauration eut le mauvais esprit de les renvoyer en 1829, à la veille de sa catastrophe. Louis-Philippe les rétablit ; mais en 1836 il s'en fatigua et les empêcha de reparaitre.

Après son coup d'Etat de 1852, Napoléon III pensa que les baraques du jour de l'An aideraient à oublier le passé, il leur restitua l'asphalte des boulevards. Depuis lors, leur domination n'a point subi d'interregne véritable.

L'ANNÉE 1890

(Voir gravure)

Debout, sa haute stature se détachant sur un fond rayonnant d'aurore, le Temps, farouche et rapide en sa course sans fin, descend le premier degré de l'année qui commence, et dans ses bras tendus, il tient l'an nouveau, figuré par un enfant dont les langes rappellent ceux du "bambin" que l'on vénère dans les chapelles d'Italie.

Tout est mystère : le front grave du vieillard, le masque qui couvre le visage de l'enfant, et dans le salut qu'il adresse en paraissant en son heure sur les ruines des jours accomplis, nul ne saurait deviner ce qui se cache de promesses ou de menaces.

Nous espérons et souhaitons de grand cœur que ce salut soit d'un heureux pressage pour nos lecteurs. Puisse-t-il leur prédire la réalisation de leurs desirs les plus chers et l'accomplissement des bonheurs rêvés.

Dans la poésie *Séraphinette*, de M. Chs-M. Ducharme, publiée dans notre dernier numéro, il s'est glissé quelques erreurs typographiques :

4ème strophe, 1er vers, lisez :

Vois ce bouquet de fraîches roses
au lieu de :

Voici ce bouquet de fraîches roses

5ème strophe, 2me vers lisez *dentelle*, au lieu de *tendelle*